## Israël, pierre de touche de l'obéissance de la foi

Ce texte est celui du <u>chapitre 31</u> de mon livre <u>La pierre rejetée par les bâtisseurs</u>, dont l'intitulé est emprunté à l'apôtre Paul <sup>1</sup>. Pour comprendre ce dont il est question, il faut avoir lu les pages que j'ai consacrées, dans mes livres et sur mon site <u>www.rivtsion.org</u>, à la réalité et au réalisme de l'établissement du Royaume de Dieu sur la terre <sup>2</sup> et des événements, bénéfiques et catastrophiques, qui, à en croire les Écritures ainsi que quelques Pères anciens et certains théologiens, en jalonneront l'instauration. Je rappelle que <u>Justin martyr</u> (II<sup>e</sup> s.) y croyait fermement, tout en reconnaissant que cette doctrine ne faisait pas l'unanimité chez les fidèles <sup>3</sup>:

Pour moi et les chrétiens d'orthodoxie intégrale, tant qu'ils sont, nous savons qu'une résurrection de la chair adviendra, *pendant mille ans*, dans *Jérusalem rebâtie et agrandie*. [...] Beaucoup, par contre, même chrétiens de doctrine pure et pieuse, ne le reconnaissent pas.

Quant à <u>Irénée de Lyon</u>, Père de l'Église du II<sup>e</sup> s., à la réputation doctrinale sans tache, il croyait tellement à la réalité de ce royaume sur la terre, qu'il a rapporté la Tradition des Apôtres et des presbytres à ce sujet <sup>4</sup>, allant jusqu'à réputer hérétiques ceux qui n'y accordaient pas créance <sup>5</sup>:

Ainsi donc, certains se laissent induire en erreur par les discours hérétiques au point de méconnaître les «économies» de Dieu et le mystère de la résurrection des justes et du royaume qui sera le prélude de l'incorruptibilité [...] Aussi est-il nécessaire de déclarer à ce sujet que les justes doivent d'abord, dans ce monde rénové, après être ressuscités à la suite de l'Apparition du Seigneur, recevoir l'héritage promis par Dieu aux pères et y régner ; ensuite seulement aura lieu le jugement de tous les hommes. Il est juste, en effet, que, dans ce monde même où ils ont peiné et où ils ont été éprouvés de toutes les manières par la patience, ils recueillent le fruit de cette patience ; que, dans le monde où ils ont été mis à mort à cause de leur amour pour Dieu, ils retrouvent la vie ; que, dans le monde où ils ont enduré la servitude, ils règnent.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. <u>1 Th 5</u>, 4. Dans mon ouvrage cité, ce chapitre est intitulé « Pour que le Jour du Seigneur ne nous surprenne pas comme un voleur ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir, entre autres, les liens suivants: « <u>Royaume de Dieu sur la terre (Millenium)</u> », « <u>Un règne terrestre du Messie ? Millenium</u> », et « <u>Le Royaume de Dieu : au ciel ou sur la terre?</u> »

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dialogue avec Tryphon, 80, 5 et 80, 2. Cité d'après Philippe Bobichon, Justin Martyr. Dialogue avec Tryphon, Vol. 1, Academic Press, Fribourg, 2003, p. 405.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Surtout dans le Livre V de son <u>Adversus Haereses</u>. Voir « <u>Millénarisme (Irénée et la tradition rabbinique)</u> » ; « <u>La croyance en un Règne du Messie sur la terre</u> » ; « <u>Le Royaume de Dieu : au ciel ou sur la terre?</u> » ; « <u>Le Royaume messianique s'établirat-il sur la terre</u>, ou dans les cieux ? » ; etc.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Irénée de Lyon, *Adv. Haer.*, V, 32, 1.

Malheureusement, le Magistère ordinaire catholique est plus que réticent à l'égard de ces perspectives <sup>6</sup> et va même jusqu'à prendre ses distances avec la croyance en un règne millénaire du Christ <sup>7</sup>, qui, on l'a vu, était pourtant partagée par d'éminents <u>Pères de l'Église</u>. Cela rend ma tâche d'autant plus difficile que - comme le savent ceux qui en ont été l'objet - le soupçon d'hétérodoxie suffit à discréditer un témoignage ou un enseignement, même si son auteur se fonde sur des textes scripturaires clairs et une Tradition dont l'orthodoxie est indiscutable.

Malgré cet inconvénient non négligeable, je ne me sens pas le droit de taire plus longtemps ce que Dieu m'a mis au cœur voici plus de quatre décennies, et que je me suis finalement décidé à rendre public. « Malheur à moi, en effet, si je ne proclame pas cette bonne nouvelle <sup>8</sup> », à savoir, ici, que *Dieu a rétabli son peuple*.

Et si l'on demande des signes et des preuves de la véracité d'une telle affirmation, en voici quelques-uns :

- Il y a plus d'un siècle que les juifs du monde entier ne cessent de revenir progressivement sur la terre de leurs ancêtres, comme il est écrit :
- « Je vous prendrai, un d'une ville, deux d'une famille, pour vous amener à Sion » (<u>Jr 3</u>, 14) ; et encore : « Je ferai entrer ce tiers dans le feu ; je les épurerai comme on épure l'argent, je les éprouverai comme on éprouve l'or. » (<u>Za 13</u>, 9).
- Et ce pays recouvré, ils l'ont réhabilité et continuent à le mettre en valeur, comme il est écrit :
  - « Ils rebâtiront les ruines antiques, ils relèveront les restes désolés d'autrefois ; ils restaureront les villes en ruines, les restes désolés des générations passées » (ls 61, 4) ;

et encore:

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir : « <u>Ce monde / "l'au-delà", ou "patrie céleste" : La "spiritualisation" du Royaume de Dieu</u> » ; « <u>Catéchisme de l'Église catholique et avènement du Royaume en gloire</u> » ; « <u>Le "millénarisme" d'Irénée a-t-il été condamné par le Catéchisme de l'Église catholique ?</u> ».

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Décret du Saint-Office, (11 juillet 1941), publié dans *Estudios*, Buenos Aires, de nov. 1941, p. 365, et reproduit intégralement dans *Periodica*, t. 31, n° 15, d'avril 1942, p. 166-167 : « Le système du millénarisme, même mitigé - à savoir, qui enseigne que, selon la vérité catholique, le Christ Seigneur, avant le jugement final, viendra corporellement sur cette terre pour régner, que la résurrection d'un certain nombre de justes ait eu lieu, ou n'ait pas eu lieu -, ne peut être enseigné avec sûreté (*tuto doceri non posse*). »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Je reprends ici, en l'adaptant, l'exclamation de Paul en <u>1 Co 9</u>,16. Le verbe grec *euaggelizein*, qu'utilise l'Apôtre et que l'on traduit généralement par « évangéliser » - ce qui est une transcription et non une traduction - est utilisé par la Septante, en <u>Is 52</u>, 7, pour rendre le verbe hébreu *BSR*, qui signifie « annoncer une nouvelle », et souvent une « bonne nouvelle ».

- « [...] ils rebâtiront les villes dévastées et les habiteront. » (Am 9, 14).
- Et même les guerres qu'on impose à Israël, il les gagne, comme il est écrit :
  - « [...] s'il se produit une attaque, ce ne sera pas de mon fait ; quiconque t'aura attaquée tombera à cause de toi » (ls 54, 15).

De telles perspectives - j'en ai fait maintes fois l'expérience - ont le don d'exaspérer les chrétiens que j'ai qualifiés plus haut de "palestinistes", dont le "nouvel évangile" est celui des droits des Palestiniens sur la *totalité* du territoire d'Israël <sup>9</sup>, aux dépens de l'existence même de l'État dans lequel environ deux tiers du peuple juif disséminé dans le monde sont revenus vivre, et qui constitue son antique patrie - laquelle a le tort de se trouver dans un Moyen-Orient massivement arabe et musulman <sup>10</sup>.

Cette erreur se répand chez les fidèles chrétiens <sup>11</sup>, y compris dans le clergé, comme en témoigne la conception théologique de la terre d'Israël qu'expose, en ces termes, le P. Jean Dujardin, qui fut, durant douze années, secrétaire du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme <sup>12</sup>:

« Cette relation à la terre est conditionnée : "sinon la terre vous vomira" <sup>13</sup> [...] Nous concevons le rapport à la terre dans une vision maternelle, nous sommes ses fils. Dans la tradition religieuse juive, la terre n'est pas notre mère, elle est la fille bien-aimée de Dieu qu'il donne en épouse à son peuple dans le cadre de l'Alliance. Relisez le Deutéronome

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Je n'ignore pas, bien entendu, que l'appartenance de ces territoires à l'État juif est violemment contestée par les Palestiniens eux-mêmes et par les très nombreuses nations qui épousent leur déni. Mais ce n'est pas le lieu d'en parler.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir Guy Millière, « <u>Israël, le Proche-Orient et la Judée-Samarie</u> », qui expose en termes clairs, engagés mais non partisans, l'essentiel du contentieux - hérité du cynisme et de la démagogie des puissances alliées de l'époque du Mandat britannique - qui oppose depuis des décennies Israël et les Arabes résolus à la disparition de l'État juif, confortés en cela, officiellement ou tacitement, par la complicité et la lâcheté des nations, sur fond d'antisémitisme irrédentiste.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voir IVème Partie : « L'aliénation chrétienne d'Israël par la chrétienté. La souveraineté des juifs sur la terre de leurs ancêtres contestée par les nations », <u>Des chrétiens font cause commune avec les détracteurs du peuple juif par État d'Israël interposé</u>.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Je recopie ici le contenu de la page 22 d'une brochure intitulée « La racine qui te porte (Romains 11, 18) », citée dans mon ouvrage, <u>Chrétiens et Juifs depuis Vatican</u> <u>II</u>, p. 345-347, et dans laquelle figurent diverses communications faites au cours d'une session de formation consacrée aux relations entre juifs et chrétiens, qui s'est tenue en novembre 2007 à Tre Fontane (Italie).

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le religieux omet de préciser non seulement la référence biblique, mais le véritable contexte, qui n'est pas celui de l'injustice socio-politique qu'il fustige, mais celui de l'observance rigoureuse des commandements de la Torah et de la prohibition radicale de l'idolâtrie. Il s'agit en fait de Lv 20, 22 : « Vous garderez toutes mes lois, toutes mes coutumes, et vous les mettrez en pratique ; ainsi ne vous vomira pas le pays où je vous conduis pour y demeurer. »

30, 15 : c'est lourd de conséquences. Je vous raconte une petite anecdote pour illustrer cela : à la veille de la guerre du Golfe, on m'a demandé si je voulais rencontrer un membre du "Bloc de la Foi" [Gush Emunim]. Ce sont des juifs purs et durs, en particulier en ce qui concerne les implantations dans les territoires occupés. Nous nous sommes rencontrés et il m'a fait un discours sur l'élection, l'alliance, la terre, etc. C'était un homme très brillant et, moi, j'écoutais. Il s'est arrêté à un moment donné et m'a dit : "Vous ne dites rien, donc je dois en déduire que vous n'êtes pas d'accord". Heureusement, j'ai eu une illumination à ce moment-là et je lui ai dit : "Je ne vois pas pourquoi je ne serais pas d'accord, pourquoi je séparerais l'élection, l'alliance et la promesse d'une terre. Je ne vois pas au nom de quoi. Simplement, si je vous ai bien compris (je ne me suis pas posé en juge extérieur mais de l'intérieur), c'est une promesse conditionnelle. Alors vous comprendrez que je puisse poser quelques questions : allezvous vraiment rétablir la paix et la justice? Est-ce que ce sera possible?". Et c'est extraordinaire, cet homme qui était si sûr de lui s'est arrêté et a dit : "Cela m'empêche de dormir. Et je connais beaucoup d'amis juifs que cela empêche de dormir. Est-ce qu'on y arrivera un jour ?" »

Sans vouloir être désobligeant envers ce religieux dont la sympathie active pour le peuple juif est largement reconnue, on me permettra de prendre mes distances par rapport aux idées qu'il exprime dans ce récit. Il est difficile, en particulier, de prendre pour argent comptant le beau rôle qu'il s'y attribue. En effet, outre l'emploi hyperbolique du mot « illumination » pour l'objection qu'il oppose à l'exposé de ce « juif pur et dur », comme il le définit lui-même, il faut souligner le caractère spécieux des recours bibliques dont se pourvoit le religieux catholique. Le rappel du caractère « conditionnel » du don de la terre et du fait qu'elle "vomit ses habitants" s'ils prévariquent, omet de mentionner que cette punition sanctionne la non-observance des commandements de la Torah et l'idolâtrie (cf. <u>Dt 30</u>, 17-18) et non l'injustice politique (envers les Palestiniens), à laquelle, visiblement, Jean Dujardin fait allusion.

Quant à "l'aveu" de son interlocuteur, « si sûr de lui », - qu'il rapporte en ces termes : « Cela m'empêche de dormir... » -, il est indûment présenté comme une reconnaissance explicite, par ce juif militant, de ce qu'en recouvrant et en mettant en valeur la terre donnée par Dieu en héritage aux seuls Israélites, l'État d'Israël, en général, et les "colons", en particulier, mettent à mal « la paix et la justice ». A en croire Dujardin, c'est à eux de les « rétablir », alors que - toutes les prophéties en témoignent - ce sera le rôle du Messie. Par le recours à un sophisme qui prétend tirer argument de l'Écriture, la casuistique du religieux catholique contourne habilement la reconnaissance du caractère indissociable de « l'alliance et [de] la promesse d'une terre », qu'il a lui-même entérinée, en affirmant, aussi péremptoirement qu'arbitrairement, que « c'est une promesse conditionnelle ».

Bref, en jouant sur deux contextes totalement hétérogènes - l'un, biblique, proscrivant l'idolâtrie, l'autre, moderne et sociopolitique, déclarant injuste et condamnable le recouvrement de sa terre par le peuple qui en a été spolié précisément par le peuple dont font partie les Palestiniens -, le P. Dujardin,

oppose au dessein mystérieux de Dieu les calculs des hommes. Il tombe ainsi sous le coup du constat de Paul (Rm 9, 16): « Il ne s'agit donc pas de celui qui veut ou de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. » En témoigne le choix d'Isaac et non d'Esaü, alors qu'ils étaient encore dans le sein de leur mère et n'avaient fait ni bien ni mal (Rm 9, 10-13).

Aucun terrain d'entente n'est possible entre ces détracteurs chrétiens des droits nationaux et territoriaux d'Israël, et ceux « qui veulent la paix de Jérusalem » (Ps 122, 6). Les premiers portent sur les événements le même regard scandalisé que celui de l'apôtre Pierre sur le destin tragique de son Maître, quand celui-ci l'avait révélé à ses disciples ; d'où sa réaction : « que jamais de la vie une telle chose ne t'arrive! » (Mt 16, 22), qui lui valut de se faire traiter de « Satan », par son Maître (v. 23). Ce diagnostic de Jésus atteint les chrétiens "palestinistes" de la même manière : comme celles de Pierre, leurs « pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes » (ibid.). En érigeant leur perception de la justice en norme suprême, qu'ils placent au-dessus du dessein de Dieu, manifesté par les Écritures, ils tombent sous le coup de la phrase de Paul :

Ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir la leur propre, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. (Rm 10, 3).

Sans leur imputer de mauvaises intentions, j'estime qu'il est inutile de répondre à leurs arguments et de chercher à les convaincre qu'ils ont tort, parce que, comme le disait Paul de ses contradicteurs (Rm 10, 2), ils « ont du zèle pour Dieu », mais « c'est [un zèle] qui ne procède pas d'une connaissance [adéquate] ». Mieux vaut donc se conformer à la sage directive de l'Apôtre :

[...] ne portez pas de jugement prématuré. Laissez venir le Seigneur; c'est lui qui éclairera les secrets des ténèbres et *rendra manifestes les desseins des cœurs*. Et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui revient. (<u>1 Co</u> <u>4</u>, 5).

Cette mention des « desseins des cœurs » renvoie à cet autre passage scripturaire à portée eschatologique :

L'Éternel déjoue les *desseins des nations*, il réduit à néant les *pensées* des peuples. (Ps 33, 10).

C'est l'occasion de revenir sur un texte d'Irénée, qui, selon moi, relève du principe de l'« intrication prophétique » des Écritures, dont j'ai parlé à plusieurs reprises <sup>14</sup>. Pour la clarté de l'exposé, je le cite à nouveau :

Tel est le diable. Il était l'un des anges préposés aux vents de l'atmosphère, ainsi que Paul l'a fait connaître dans son épître aux Éphésiens; il se mit alors à envier l'homme et devint, par là même, apostat à l'égard de la loi de Dieu : car l'envie est étrangère à Dieu. Et comme son Apostasie avait été mise au jour par le moyen de l'homme et que l'homme avait été le moyen d'éprouver ses dispositions intimes, il se dressa de plus en plus violemment contre l'homme, envieux qu'il était de la vie de celuici et résolu à l'enfermer sous sa puissance apostate. Mais l'Artisan de

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir surtout mon Avant-propos : « <u>L'"intrication prophétique</u>" ».

toutes choses, le Verbe de Dieu, *après l'avoir vaincu par le moyen de l'homme* et avoir démasqué son Apostasie, le soumit à son tour à l'homme, en disant: « Voici que je vous donne le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, ainsi que toute la puissance de l'ennemi. » De la sorte, comme il avait dominé sur les hommes par le moyen de l'Apostasie, son apostasie était à son tour réduite à néant *par le moyen de l'homme revenant à Dieu* <sup>15</sup>.

Le mot latin, que j'ai rendu par la paraphrase « moyen d'éprouver » (de préférence à « pierre de touche » de la traduction de l'éditeur) est « examinatio » ; il connote un « examen » qui révèle sans ambiguïté les intentions de ceux qui y sont soumis <sup>16</sup>. Selon Irénée, c'est l'homme qui a été l'occasion <sup>17</sup> de la mise au jour du dessein meurtrier de Satan, mû par l'envie, comme il est écrit :

c'est par *l'envie du diable* que la *mort* est entrée dans le monde [...] (<u>Sg 2</u>, 24).

Également digne d'intérêt est le fait que l'évangile de Jean qualifie le diable d'anthrôpoktonos, littéralement « tueur d'homme » :

Vous êtes du *diable*, votre père, et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir. Il était *homicide* dès le commencement [...]. (<u>Jn 8</u>, 44).

L'« <u>intrication prophétique</u> » de cette thématique s'est manifestée clairement lors de la mise à mort de Jésus par les Romains, sur l'instigation du diable et par le truchement de Judas, et de nouveau, à notre époque, lors de l'extermination de six millions de juifs, par le truchement de Hitler ; et elle se manifestera en plénitude lors de l'ultime tentative de meurtre du peuple juif par les nations, annoncée de manière plus ou moins mystérieuse dans les oracles des prophètes, dont les deux suivants en particulier :

Za 13, 7-9: Épée, éveille-toi contre mon pasteur et contre l'homme qui m'est proche, oracle de L'Éternel Sabaot. Frappe le pasteur, que soient dispersées les brebis, et je tournerai la main contre les petits. Alors il arrivera dans tout le pays - oracle de L'Éternel - que deux tiers en seront retranchés [et] périront, et que l'autre tiers y sera laissé. Je ferai entrer ce tiers dans le feu ; je les épurerai comme on épure l'argent, je les éprouverai comme on éprouve l'or. Lui, il invoquera mon nom, et moi je lui répondrai ; je dirai : Il est mon peuple ! et lui dira : L'Éternel est mon Dieu !

<u>Za 14</u>, 1-21 : Voici qu'il vient le *Jour de L'Éternel*, quand on partagera tes dépouilles au milieu de toi. *J'assemblerai toutes les nations vers Jérusalem pour le combat* ; la ville sera prise, les maisons pillées, les

<sup>17</sup> L'équivalent en langage populaire serait le dicton « *C'est l'occasion qui fait le larron* ».

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*, V, 24, 4, Sources Chrétiennes, n° 153, Cerf, Paris, 1969, p. 307.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Irénée de Lyon, *Ibid*.

femmes violées ; la moitié de la ville partira en exil, mais le reste du peuple ne sera pas retranché de la ville. Alors L'Éternel sortira pour combattre les nations, comme lorsqu'il combat au jour de la guerre. En ce jour-là, ses pieds se poseront sur le mont des Oliviers qui fait face à Jérusalem vers l'Orient. Et le mont des Oliviers se fendra par le milieu, d'est en ouest, en une immense vallée, une moitié du mont reculera vers le nord, et l'autre vers le sud [...]. Et L'Éternel mon Dieu viendra, tous les saints avec lui. Il arrivera, en ce jour-là, qu'il n'y aura plus de lumière mais du froid et du gel. Et il v aura un jour unique - L'Éternel le connaît - plus de jour ni de nuit, mais au temps du soir, il y aura de la lumière. Il arrivera, en ce jourlà, que des eaux vives sortiront de Jérusalem, moitié vers la mer orientale, moitié vers la mer occidentale : il v en aura été comme hiver. Alors L'Éternel sera roi sur toute la terre ; en ce jour-là, L'Éternel sera unique, et son nom unique. Tout le pays se transformera en plaine, depuis Géba jusqu'à Rimmôn du Négeb. Jérusalem sera exhaussée et habitée en son lieu, depuis la porte de Benjamin jusqu'à l'emplacement de l'ancienne porte, jusqu'à la porte des Angles, et de la tour de Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi. On y habitera, il n'y aura plus d'anathème et Jérusalem sera habitée en sécurité. Et voici la plaie dont L'Éternel frappera tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem : il fera pourrir leur chair alors qu'ils se tiendront debout, leurs yeux pourriront dans leurs orbites et leur langue pourrira dans leur bouche. Il arrivera, en ce jour-là, qu'il y aura de par L'Éternel une grande panique parmi eux. Chacun saisira la main de son compagnon et ils lèveront la main l'un contre l'autre. Juda lui aussi combattra à Jérusalem. Les richesses de toutes les nations alentour seront rassemblées, or, argent, vêtements en énorme quantité. Pareille sera la plaie des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes et de toutes les bêtes qui se trouvent dans les camps : une plaie semblable à celle-là. Il arrivera que tous les survivants de toutes les nations qui auront marché contre Jérusalem monteront année après année se prosterner devant le roi L'Éternel Sabaot et célébrer la fête des Tentes. Celle des familles de la terre qui ne montera pas se prosterner à Jérusalem, devant le roi L'Éternel Sabaot, il n'y aura pas de pluie pour elle. Si la famille d'Égypte ne monte pas et ne vient pas, il y aura sur elle la plaie dont L'Éternel frappe les nations qui ne monteront pas célébrer la fête des Tentes. Telle sera la punition de l'Égypte et la punition de toutes les nations qui ne monteront pas célébrer la fête des Tentes. En ce jour-là, il v aura sur les grelots des chevaux : consacré à L'Éternel, et les marmites de la maison de L'Éternel seront comme des coupes à aspersion devant l'autel. Toute marmite, à Jérusalem et en Juda, sera consacrée à L'Éternel Sabaot, tous ceux qui offrent un sacrifice viendront en prendre et cuisineront dedans, et il n'y aura plus de marchand dans la maison de L'Éternel Sabaot, en ce iour-là.

J'ai tenu à citer *in extenso* ce long passage, en raison de son caractère indéniablement <u>eschatologique</u>, d'abord, mais aussi du fait de sa focalisation sur la terre d'Israël et sur Jérusalem, car c'est là qu'aura lieu la confrontation finale entre Dieu et les «nations en tumulte» (<u>Ps 2</u>, 1), « à propos d'Israël, son peuple »

(cf. <u>Jl 4</u>, 2) et des non-juifs qui se seront « joints à [lui] pour s'associer à la maison de Jacob » (ls 14, 1).

Pour finir, je rends compte brièvement du choix de l'expression paulinienne difficile qui figure dans le titre de cet extrait. J'avais l'intention d'y consacrer quelques lignes à la fin de cet essai. Finalement, j'y ai renoncé, pour ne pas trop alourdir la présente réflexion. Je renvoie donc à l'exposé spécifique que j'ai consacré à cette expression, sous le titre « <u>L'Obéissance de la Foi (Rm 1, 15)</u> ». Il constitue un complément indispensable de la présente étude et j'en recommande la lecture à quiconque veut entrer plus profondément dans le mystère du dessein de Dieu sur Son peuple.

## © Menahem Macina